



LES OBJECTIFS DE CLÉA

- Faciliter le retour à l'emploi
- Sécuriser un parcours professionnel

✓ PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS

Toute personne (salariés, demandeurs d'emploi)

Maîtriser la lecture et l'écriture et avoir réalisé des expériences en milieu professionnel (tous types de contrats, stages, alternance...)

📍 DURÉE, DATES ET LIEU DE LA PRESTATION

Calendrier à définir en concertation avec l'évaluateur.

A Blois, Bourges, Châteauroux, Chartres, Orléans, Tours ou sur le site de la structure cliente.

€ TARIFS

Évaluation initiale : 450€

Si besoin, évaluation finale : 250€

♿ HANDICAP

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des personnes qui souhaitent réaliser une prestation (accompagnement individuel, formation...) afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Référente handicap :

Marie FOURMON

06 29 36 88 35 - mfourmond@cma-cvl.fr

✍ LA CERTIFICATION CLÉA

➤ Les objectifs

La certification CléA a vocation de permettre au bénéficiaire d'évaluer ses capacités sur le socle de compétences et de connaissances défini par le décret n° 2015-172 du 13 février 2015 comme étant « *constitué de l'ensemble des connaissances et des compétences qu'il est utile pour une personne de maîtriser afin de favoriser son accès à son insertion professionnelle et/ou à la formation professionnelle* ». Ces connaissances et compétences sont également utiles à la vie sociale, civique et culturelle de l'individu.

DÉLAIS D'ACCÈS

11 à 60 jours entre la demande et le démarrage de l'évaluation. Ce délai varie en fonction du mode de financement mobilisé et de la date d'accord de prise en charge.

DOCUMENTS REMIS

- Dossier de synthèse Certif'Pro
- Grille d'évaluation
- Attestation de réalisation de l'évaluation CléA

INDICATEUR DE PERFORMANCE

Une enquête de satisfaction réalisée en fin de prestation

SUIVI POST-CLÉA

Quelques mois après l'obtention de la certification, une enquête d'insertion professionnelle est adressée au bénéficiaire.

EN SAVOIR PLUS

Chambre de Métiers et de
l'Artisanat Centre Val-de-Loire
Sophie COLAISSEAU
02 47 25 24 65
clea@cma-cvl.fr

Organisme

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire, 28 rue du faubourg de Bourgogne, 45000 ORLÉANS

02 38 68 08 68 / cma-cvl.fr

N° SIRET : 130 027 980 00056 - N° de déclaration d'existence : 24450381045- Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
DATADOCK 0087513

► Les objectifs pédagogiques

- Accompagner le bénéficiaire dans la formulation de son parcours de formation et professionnel
- Identifier, formaliser les connaissances et compétences acquises et mises en œuvre pour constituer le dossier candidat présenté au certificateur
- Accompagner le bénéficiaire à la réalisation des évaluations dans le respect des règles et outils validés par le certificateur
- Restituer les résultats et mettre en valeur les points de réussites et les éventuels points de progression
- En cas de validation partielle, accompagner le bénéficiaire dans le développement de ses compétences et à la remise du certificat

► Programme

L'évaluation de la certification officielle porte sur les 108 compétences du référentiel de certification organisées en 7 domaines :

- 1° La communication en français
- 2° L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
- 3° L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique
- 4° L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
- 5° L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel
- 6° La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie
- 7° La maîtrise des gestes et postures et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.

L'évaluation se déroule en trois étapes :

Entretien exploratoire et démarrage de l'évaluation : 1 heure

- Recueil des données du candidat, échanges sur le parcours
- Evaluation de 6 compétences dans les domaines de la communication en français, de l'utilisation des nouvelles technologies, de l'apprentissage tout au long de la vie et de connaissances en matière de règles de sécurité

Atelier d'évaluation et analyse des résultats : 5 heures

- Accompagnement dans la réalisation des évaluations couvrant les compétences du référentiel

Entretien de synthèse : 1 heure

- Restitution des résultats au candidat,
- Remise des documents de certification
- Orientation vers la formation en cas de validation partielle, ou transmission du dossier au certificateur pour délivrance du certificat

Evaluateurs

- Une équipe pluridisciplinaire de consultants habilités par le certificateur

Dispositif d'information et de positionnement des bénéficiaires

Une information collective est systématiquement proposée afin d'expliciter les objectifs, le déroulé, la méthodologie de réalisation de l'évaluation, et recueillir le consentement concernant l'engagement du bénéficiaire. A l'issue l'évaluateur vérifie la légitimité de la candidature, eu égard aux pré-requis et objectifs de la certification définis par le certificateur.

Toute information demandée au bénéficiaire a un lien direct avec sa démarche et reste confidentielle.

Méthodes et moyens pédagogiques

Une pédagogie basée sur l'individualité et le référentiel de la certification visée.

Une évaluation en 4 rendez-vous selon un planning défini conjointement

Le consultant qui reçoit le bénéficiaire est désigné comme le consultant référent.

La réalisation des entretiens et de l'évaluation dans le respect des règles déontologiques du métier :

- Responsabilité et engagement avec une approche fondée sur l'écoute
- Confidentialité et respect du secret professionnel
- Respect de la vie personnelle